



Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2018

Présents : Le Directeur, Madame Fauvel Maire adjoint, 15 enseignants et 12 représentants élus des parents d'élèves.

Absents excusés : Madame Borgnon IEN, Monsieur Lemazurier Maire, Madame Melis DDEN, Mesdames Tostain, Lehaire, Broyant, Lepesqueux et Messieurs Pradeau, Gattier parents d'élèves.

Le conseil d'école – constitution et prérogatives

En ouverture de ce premier conseil d'école de l'année scolaire 2018/2019 et après présentation des différents membres, le directeur rappelle les prérogatives du conseil d'école avec notamment l'adoption du règlement intérieur, la proposition de l'organisation pédagogique et l'avis sur le fonctionnement de l'école dans sa globalité.

Géographie de l'école :

Les effectifs de l'école au 8 novembre 2018 s'élèvent à **345 élèves répartis en 14 classes** auxquels il convient d'ajouter les **10 élèves de la CLE1** (classe externalisée de l'IDRIS). Monsieur Marie explique qu'à compter de cette rentrée, les élèves qui bénéficient du dispositif ULIS sont scolarisés dans une classe de référence (l'élève est scolarisé dans sa classe d'âge ou celle immédiatement inférieure). Il fait remarquer que les enfants de la CLE ne sont pas comptabilisés comme élèves de l'école alors qu'ils sont présents tous les jours à Julien Bodin et que les considérer comme élèves à part entière serait déjà un premier pas vers l'inclusion.

Quelques chiffres pour illustrer Julien Bodin:

- ✚ 3 élèves sur 4 mangent à la cantine.
- ✚ 1 élève sur 3 bénéficie des services de la garderie La Tarentelle
- ✚ 12 élèves fréquentent l'étude surveillée

Les élèves de l'école sont à 86% inscrits dans leur école de rattachement. La question se pose des enfants de Lozon qui devraient au cours des années à venir fréquenter Julien Bodin, suite logique de la création de la commune nouvelle Marigny-le-Lozon.

1. Règlement intérieur de l'école :

Après avoir rappelé qu'il était du ressort du conseil d'école de voter le règlement intérieur, le directeur invite les membres du conseil, après lecture, à faire des commentaires et proposer des modifications.

Modifications proposées : alinéa consacré au téléphone portable – *le téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'école – en ce qui concerne les adultes, seuls les usages à des fins pédagogiques et d'alerte sont acceptés.*

Vote du règlement intérieur : approuvé à l'unanimité.

2. Sécurité : En réponse aux consignes émanant du Ministère de l'Éducation Nationale, deux exercices doivent être effectués au cours du 1^{er} trimestre.

☞ **exercice incendie du 27 septembre** (en partenariat avec les services municipaux). Cet exercice a permis de constater la bonne connaissance du plan d'évacuation et la prise en compte des consignes de sécurité. L'évacuation des locaux

n'a pris que 2min47 et l'ensemble des classes étaient réunies au point de rassemblement en moins de 5 minutes.

☞ **PPMS intrusion (date à prévoir courant novembre)** – en partenariat avec les services municipaux et la gendarmerie. Cet exercice doit permettre de tester le nouveau système d'alarme visuelle et la capacité de l'école à réagir avec sang-froid face à un acte d'intrusion malveillant.

3. Projet d'école : Axes prioritaires

☞ Agir sur le climat scolaire

“ Construire une école bienveillante → La recherche de situations d'évaluation pour permettre aux élèves de mieux visualiser leurs progrès (évaluation positive)

“ Construire les règles de vie → réflexion et implication des élèves sur le comportement adapté au cours des différents « temps scolaires et périscolaires ».

“ Construire l'école inclusive → Renforcer les dispositifs d'aide aux élèves « fragiles » et d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (classe, action du RASED,...)

☞ Les langages pour penser et communiquer

• Le langage oral – « *prendre la parole pour raconter, expliquer, ...* » des actions pour favoriser l'apprentissage de ces compétences sont mises en œuvre dans l'ensemble des classes de l'école.

• Compréhension de la langue écrite – « *se faire le film d'une histoire lue ou entendue* » dans le but, à tous les niveaux de la scolarité, d'accéder au sens global d'un texte de difficulté adaptée à l'âge.

4. Les projets

Projets en classe :

Des projets de production, de découverte qui concernent une ou plusieurs classes et qui abordent différentes compétences scolaires ou culturelles seront mis en œuvre tout au long de l'année et seront rapportés lors des prochains conseils d'école.

A noter qu'un travail sur le devoir de Mémoire va se concrétiser par la participation d'une centaine d'élèves d'élémentaire à la cérémonie du 11 novembre et que 4 classes de Cours Moyen se rendront le 18 novembre au cimetière allemand.

Le Directeur remercie les familles qui se mobilisent pour permettre aux enfants de participer à ces manifestations qui ont lieu le dimanche midi.

Les enseignants des classes de GS/CP et CP ainsi que les CM2 annoncent leur projet d'organiser une classe transplantée à la mer pour les plus jeunes et à la montagne pour les autres. Les familles concernées seront réunies prochainement pour la présentation du projet.

5. La relation école-familles

Le Directeur insiste sur la nécessité d'une relation de qualité entre les parents et les enseignants ; pour ce faire, il rappelle les différents vecteurs qui existent pour favoriser la communication nécessaire :

☞ Le **cahier de liaison** (dispositif harmonisé pour toutes les classes de Julien Bodin)

☞ Les **réunions de rentrée** : Il déplore le fait que seulement 2/3 des familles ont participé aux réunions organisées en ce début d'année.

☞ Les « **rendez-vous d'étape** » : rencontre individuelle instaurée en ce moment pour les CP et CE1 (retour sur les évaluations nationales) et en janvier/février pour les évaluations semestrielles (livret scolaire unique LSU)

Parallèlement, le Directeur insiste sur la possibilité qui est donnée à tout parent de prendre rendez-vous avec l'enseignant ou le directeur tout au long de l'année.

Enfin, la participation des parents est recherchée pour différentes activités scolaires et

le Directeur encourage les familles intéressées à se manifester.

6. Les associations autour de l'école

☞ Coopérative scolaire : Avec la présentation des comptes de la coopérative scolaire, le directeur rappelle que les « sources de financement » sont triples : la participation volontaire des familles, la vente des photos scolaires ainsi que l'opération « lire c'est partir ». Le conseil d'école propose, compte tenu de la proximité des fêtes de fin d'année, que la campagne de participation volontaire des familles soit reportée au 15 janvier.

☞ USEP : Le compte rendu de l'assemblée générale de l'association est l'occasion de rappeler le succès obtenu par l'USEP auprès des enfants et de leurs familles. Cette année, si le coût de la licence reste à la charge des familles (6€ assurance incluse) il est proposé un forfait d'activités afin de permettre aux enfants de s'inscrire à un nombre de rencontres plus important.

☞ APE : L'Association de Parents d'Elèves de l'école Julien Bodin organise tout au long de l'année des opérations afin de recueillir des fonds qui servent à aider à la mise en place de différents projets dans l'ensemble des classes de l'école.

Rappel de la date du marché de Noël : **14 décembre**

☞ La Tarentelle : L'association offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants à une garderie le matin et le soir – un tiers des élèves de l'école sont concernés. Elle propose aussi un service d'étude surveillée pour les enfants d'élémentaire.